



**Alcohol and Gaming
Commission of Ontario**
Manufacturer & Special
Licensing, Advertising and
Promotions
90 Sheppard Ave. E., Suite 200
Toronto ON M2N 0A4
Tel./Téléphone : 416 326-8700
1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario
Website/site Web : www.agco.on.ca

**Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario**
Délivrance des permis aux
fabricants et des permis spéciaux,
publicité et promotion
90, av. Sheppard Est, bureau 200
Toronto ON M2N 0A4
Fax/Télec : 416 326-5555

Liquor Advertising Complaints

Plaintes portant sur de la publicité d'alcool

Information

All complaints forwarded to the Alcohol and Gaming Commission of Ontario (AGCO) regarding liquor advertising must be in writing on the AGCO's "Liquor Advertising Complaints Form". Please note that reference to "Liquor" means beer, wine and/or spirits or any combination thereof. Forms may be obtained by contacting the AGCO or through the Commission's website at www.agco.on.ca

Please complete the form on the reverse by answering all questions and providing as much information as possible in regards to the advertisement, including where and when it was displayed or broadcast. Where possible, please include a copy of the advertisement with the Complaints Form.

Note: a separate complaints form is required for each advertisement.

The AGCO will review all complaints to determine non-compliance with the Liquor Licence Act Regulations and Advertising Guidelines. A copy of these regulations may be obtained by contacting the AGCO or by accessing the Ontario Government's web site at: www.e-laws.gov.on.ca

Complaints of a nature that fall outside of the scope of the Liquor Licence Act Regulations and Advertising Guidelines should be forwarded to the advertiser directly, or to Advertising Standards Canada who may be reached at 416 961-6311 or through their website at: www.adstandards.com

All complaints received by the AGCO will be acknowledged in writing within two (2) business days.

Renseignements

Toutes les plaintes s'adressant à la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) relativement à de la publicité d'alcool doivent être déposées par écrit à l'aide de la « Formule de plainte portant sur de la publicité d'alcool ». Veuillez noter que par « alcool », on entend la bière, le vin, les spiritueux ou toute combinaison de ces boissons alcoolisées. On peut obtenir la formule de plainte en communiquant avec la CAJO ou en visitant son site Web à : www.agco.on.ca

Veillez remplir la formule au verso en veillant à répondre à toutes les questions et à fournir le plus possible de renseignements sur la publicité, notamment le moment et l'endroit où l'annonce est parue ou a été diffusée. Si vous disposez d'une copie de l'annonce en question, veuillez la joindre à la formule de plainte.

Nota : Une formule de plainte distincte doit être remplie pour chaque annonce.

La CAJO examinera toutes les plaintes afin de déterminer s'il y a eu contravention aux règlements pris en application de la *Loi sur les permis d'alcool* et aux lignes directrices relatives à la publicité. On peut se procurer une copie de ces règlements en communiquant avec la CAJO ou en accédant au site Web du gouvernement de l'Ontario à : www.e-laws.gov.on.ca

Les plaintes portant sur des questions dépassant le cadre des règlements pris en application de la *Loi sur les permis d'alcool* et des lignes directrices relatives à la publicité doivent être adressées directement à l'annonceur ou à l'organisme Les normes canadiennes de la publicité, dont le numéro de téléphone est le 416 961-6311 et le site Web est le www.adstandards.com

On accusera réception par écrit, dans un délai de deux (2) jours ouvrables, de toute plainte reçue par la CAJO.



**Alcohol and Gaming
Commission of Ontario**
Manufacturer & Special
Licensing, Advertising and
Promotions
90 Sheppard Ave. E., Suite 200
Toronto ON M2N 0A4
Tel./Téléphone : 416 326-8700
1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario
Website/site Web : www.agco.on.ca

**Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario**
Délivrance des permis aux
fabricants et des permis spéciaux,
publicité et promotion
90, av. Sheppard Est, bureau 200
Toronto ON M2N 0A4
Fax/Télec. : 416 326-5555

Liquor Advertising Complaints Form

Formule de plainte portant sur de la publicité d'alcool

Please ensure all questions are answered / Veuillez répondre à toutes les questions

Complainant's Name / Nom de la personne déposant la plainte		FOR OFFICE USE ONLY / RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU Complaint No. / N° de la plainte :	
Company Name (if applicable) / Nom de l'entreprise (le cas échéant)		Telephone No. / N° de téléphone () —	
Address / Adresse			
City / Ville	Postal Code / Code postal ■	Fax No. / N° de télécopieur () —	
Advertiser / Annonceur	Product advertised / Produit annoncé		
Type of Advertising / Genre de publicité			
<input type="checkbox"/> Print (e.g. poster, newspaper, magazine, billboard) / Imprimée (p. ex., affiche, journal, magazine)		<input type="checkbox"/> Radio / Radio	<input type="checkbox"/> Television / Télévision
Details/Détails			
(Print: provide location of advertisement, date appeared in newspaper, section, page. / Imprimée : emplacement de l'annonce, date de parution dans le journal, section, page) (Radio: provide radio station, date and time aired. / Radio : station, date et heure de diffusion) (Television: provide TV station, time aired, program. / Télévision : station, heure de diffusion, émission)			
Basis of Complaint (provide as much detail/description as possible and attach copy of advertisement if available) / Motif de la plainte (veuillez fournir le plus possible de détails descriptifs et joindre une copie de l'annonce si possible)			
Have you forwarded your complaint to the advertiser? / Avez-vous adressée votre plainte à l'annonceur?		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
If No, do you intend to? / Dans la négative, avez-vous l'intention?		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non

Signature	Date Submitted / Date de dépôt
-----------	--------------------------------